

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1^{er} étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 18 octobre 2023, la députée de La Pinière a déposé une pétition adressée à l'Assemblée nationale demandant d'établir un pont administratif entre le programme supplément pour enfant handicapé nécessitant des soins exceptionnels (SEHNSE) du ministère de la Famille et le chèque emploi-service (CES) du ministère de la Santé et des Services sociaux afin que l'évaluation de l'admissibilité aux programmes soit effectuée de manière coordonnée et systématique. Ce pont aurait pour objectifs d'assurer un meilleur arrimage des programmes existants et de permettre aux bénéficiaires du programme SEHNSE de recevoir systématiquement un nombre minimum d'heures du programme CES en fonction du palier qui leur a été accordé.

Soyez assuré que nous avons pris connaissance avec attention de cette demande. D'ailleurs, des travaux sont actuellement en cours afin d'évaluer les possibilités de faciliter le transfert d'information et de complétion des évaluations cliniques pour un meilleur arrimage entre le programme SEHNSE et la modalité de dispensation de soins et de services du soutien à domicile, le programme CES. La réalisation de ces travaux devrait être complétée à l'hiver 2024.

Veillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre responsable des Aînés
et ministre déléguée à la Santé,



Sonia Bélanger

N/Réf. : 23-MS-05504

Québec
Édifice Catherine-De Longpré
1075, chemin Sainte-Foy, 15^e étage
Québec (Québec) G1S 2M1
Téléphone : 418 266-7181
Télécopieur : 418 266-7199
www.msss.gouv.qc.ca

Montréal
2021, avenue Union, bureau 10.051
Montréal (Québec) H3A 2S9
Téléphone : 514 873-3604
Télécopieur : 514 873-7488